

**COMMUNE DE LANDEHEN**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juin 2021**

**COMPTE-RENDU**

**Révision du Plan Local d'Urbanisme-**

Le Plan Local d'Urbanisme date du 24 février 2005. Afin de mettre ce document en compatibilité avec les évolutions législatives, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan local d'urbanisme, sur le territoire de la commune, et a arrêté les modalités de concertation.

**Urbanisation de la Commune-**

Suite à la décision de prescrire la révision du PLU, et dans l'attente de l'aboutissement de ce nouveau document de planification, le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre dès à présent les objectifs de la révision du PLU en étant attentif à l'optimisation de la consommation foncière afin de couvrir tous les besoins de la population dans le cadre de réalisation d'opérations d'aménagement ou de constructions. Le droit de préemption urbain de la commune pourra être actionné dès lors que ces objectifs ne pourront être atteints, conformément aux directives du SRADDET, du SCOT et du PLH (Plan Local de l'Habitat). Le conseil Municipal a décidé également de faire réaliser des études de faisabilité sur des zones U et Aur.

**Ecole Saint-Joseph : Financement des dépenses de fonctionnement 2019/2020 –**

Conformément à la convention financière fixant les modalités de participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph, sous contrat d'association avec l'Etat, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une participation complémentaire 11634.49 €, correspondant au déficit l'année scolaire 2019/2020.

**Garderie scolaire 2019/2020 – subvention**

Afin d'équilibrer les comptes du service de garderie péri-scolaire gérée par l'OGEC, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le déficit de la garderie au titre de l'année 2019/2020 qui s'élève 2299.15 €.

**Ecole Saint-Joseph - Convention relative au financement des dépenses de fonctionnement**

Suite à la demande de l'école, et en raison de l'obligation de scolarité des enfants dès 3 ans, le Conseil Municipal a décidé de modifier la convention relative à la participation financière de la Commune pour les dépenses de fonctionnement de l'école primaire privée Saint-Joseph de la manière suivante :

Le montant annuel du forfait communal versé par la commune , à compter de l'année 2021/2022, sera égal à :

- 1237.38 € multiplié par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle,
- 407.26 € multiplié par le nombre d'élèves scolarisés en élémentaire (CP au CM2)

Les montants sont établis en fonction de la participation actuelle et les coûts moyens départementaux des élèves scolarisés en école publique.

Les élèves pris en compte sont les élèves scolarisés en classes maternelles et élémentaires (CP au CM2) inscrits sur les listes transmises à la collectivité, selon leur présence effective à l'école.

**Restaurant scolaire : Plan FRANCE RELANCE**

Le Conseil Municipal a décidé de déposer une demande de subvention dans le cadre du plan FRANCE RELANCE - soutien aux cantines scolaire - pour l'acquisition de matériels dans le but d'accroître et traiter les produits frais et locaux et de lutter contre le gaspillage, objectifs définis par la loi EGAlim.

# COMMUNE DE LANDEHEN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juin 2021

---

### **Personnel communal - organisation rentrée 2021/2022**

En raison du départ à la retraite d'un agent communal en septembre, et dans l'attente d'une étude de réorganisation de services communaux, le Conseil Municipal a autorisé Madame la Maire à recruter du personnel contractuel.

### **Projet sports, loisirs convivialité : - création d'une commission**

Dans le cadre du projet Sports Loisirs et Convivialité, le Conseil a été informé du résultat de la consultation pour les travaux de construction du terrain multi sports. L'entreprise SDU a été retenue pour un montant de 33400.03 HT. Les travaux devraient débuter en septembre, octobre compte-tenu des délais de fabrication de 8 à 9 semaines.

Ce terrain multi sports s'intègre dans le projet « sport loisirs et convivialité », pour lequel une demande d'aide à la Région, a été sollicitée dans le cadre du PACTE 2021.

Le Conseil Municipal a créé une commission spécifique pour travailler sur l'ensemble du projet, comprenant des cheminements, des plantations, des éléments de convivialité et la mise en place d'agrès. L'ADAC sera sollicitée pour assister la commission dans ce projet.

### **Culture : animation Landeh'talents – braderie de livres et exposition - Pass'Culture**

Le conseil Municipal a validé l'opération braderie d'ouvrages de la bibliothèque lors de la manifestation Landeh'talents d'octobre 2021.

Il a reconduit le partenariat avec l'association Comptoir des Arts pour la mise à disposition d'expositions à la bibliothèque et au niveau de l'ilot des Salles en extérieur pour un montant annuel de 500 €.

Il a décidé d'adhérer au dispositif Pass'Culture pour permettre aux jeunes d'accéder aux services de la cyber-bibliothèque. En s'inscrivant sur l'application de ce dispositif, les jeunes disposent d'un crédit leur permettant de régler des activités, achats, sorties, abonnements....

### **Commissions des travaux du 07 juin 2021 – compte-rendu :**

- Salle omnisports : des contacts vont être pris avec deux communes : l'une ayant un sol identique et n'ayant pas de problème d'humidité, l'autre ayant rencontré ce même type de problème.

- Circulation et sécurité à l'intérieur de l'agglomération

Le Conseil rappelle que la Commune a débuté des aménagements de sécurité sur les voies situées en agglomération. Elle est également en réflexion sur l'urbanisation de certains secteurs. Ces travaux sont progressifs et ne peuvent être réalisés partout en même temps. Actuellement, les priorités à droite sont automatiques dans le bourg avec la mise en place de panneaux aux entrées d'agglomération et une zone 30 a été créée.

Les problèmes de circulation et de sécurité sur les voies non aménagées seront pris en compte à l'occasion d'aménagements de sécurité. Concernant la mise en place d'interdiction aux poids lourds, une cohérence doit intervenir pour répondre à l'ensemble des sollicitations des habitants.

### **Commission communication et numérique : réunion du 2 juin 2021**

Le Conseil a approuvé la poursuite du travail avec le service Communication de Lamballe Terre et Mer dans le but d'être accompagné dans la recherche d'étudiants sous forme de stage ou d'alternance pour travailler sur les supports de communication de la Commune. Les stages des étudiants ayant lieu à partir de mars, la Commission Communication travaillera en amont sur un questionnaire à l'attention de la population.

# COMMUNE DE LANDEHEN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juin 2021

---

### **Commission cyber bibliothèque : réunion du 8 juin 2021.**

Le Conseil Municipal a été informé du dépôt de demandes de subventions pour les actions et animations 2021 auprès du :

- CNL (Centre National du Livre) autour du Facile A Lire :
- Département : Cultures communes pour des animations réalisées de juin à octobre : Landé'Talents, Kamishibai...
- Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport pour l'ensemble des actions et animations en lien avec la jeunesse.

Le Conseil Municipal a également été informé de l'inscription de la Commune au dispositif Aidant Connect : l'animatrice en charge de la cyber bibliothèque pourra accompagner dans leurs démarches administratives en ligne, les personnes ne parvenant pas à les faire seules.

### **Incivilités**

Le Conseil Municipal a été informé de plusieurs incivilités au niveau du complexe sportif : détérioration de sanitaires, d'un mat d'éclairage public, de gouttières (jeunes montant sur les toits), vol d'un extincteur au restaurant scolaire...

### **Location des salles après le 30 juin.**

Les salles communales pourront être à nouveau louées aux particuliers et associations pour leur manifestations à compter des vacances scolaires d'été sous réserve du respect d'un protocole sanitaire qui sera signé et remis aux utilisateurs.

Affiché le 14 juin 2021.